

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.thononagglo.fr

Le 19 juin 2024



<u>France Services</u>: un nouveau véhicule itinérant pour accompagner les usagers du territoire dans leurs démarches administratives

Presque deux ans après l'inauguration du service itinérant France Services, Thonon Agglomération s'apprête à franchir une nouvelle étape dans l'amélioration des services publics locaux : le bus France Services va être remplacé par un nouveau véhicule plus moderne, plus confortable et mieux équipé. En effet, le nouveau véhicule a pour objectif de répondre plus efficacement aux besoins des usagers en améliorant l'accessibilité aux services administratifs.

Le nouveau véhicule est officiellement présenté à Thonon-les-Bains ce mercredi 19 juin 2024.

_Un nouveau véhicule, pour un meilleur accompagnement des usagers

Plus petit, plus ergonomique et flambant neuf, le nouveau véhicule France Services, de type Renault Master, est conçu pour offrir un confort optimal tant aux usagers qu'aux conseillers. Grâce à sa taille réduite, il peut accéder plus facilement aux zones rurales et aux villages où les routes sont souvent étroites. Son aménagement intérieur a été pensé pour maximiser l'espace disponible et créer un environnement de travail plus fonctionnel. Entièrement équipé et optimisé, le véhicule permet d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles, tout en offrant une meilleure confidentialité grâce à des espaces séparés pour permettre d'échanger en toute discrétion avec les conseillers. Enfin, comme pour l'ancien véhicule, celui-ci possède une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), garantissant ainsi une accessibilité totale. La sécurité des usagers et des agents est également renforcée grâce à des équipements de sécurité modernes, assurant un environnement sûr et serein pour l'ensemble des personnes à bord.

_Un guichet unique et itinérant pour toutes les démarches administratives

Depuis le lancement du service itinérant en 2022, dans un seul et même lieu et sans rendez-vous, les habitants ont accès aux informations de premier niveau relevant des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Une liste qui s'est allongée depuis le début de l'année 2024, avec l'arrivée de deux nouveaux partenaires : le Chèque Energie et France Rénov', pour accompagner les usagers dans la réalisation et l'obtention d'aides financières liées aux travaux ou charges énergétiques de leurs logements.

À bord du nouveau véhicule France Services, deux conseillers sont disponibles pour renseigner les usagers de **9h à 11h30 et de 13h à 16h du lundi au vendredi**, dans presque 20 lieux sur l'agglomération. Leur présence garantit une assistance personnalisée et de qualité, facilitant l'accès aux divers services administratifs. Grâce à ce dispositif, Thonon Agglomération continue de renforcer la proximité et l'efficacité des services publics pour tous ses citoyens.

Une fréquentation en hausse depuis le lancement du service en 2022

La fréquentation croissante témoigne de l'importance de cette initiative pour les habitants de Thonon Agglomération. En effet, cela répond aux besoins des usagers, de pouvoir trouver des interlocuteurs à l'écoute et prêts à les accompagner dans leurs démarches administratives de plus en plus dématérialisées. A noter, que plus de 60% des visites ont lieu dans la commune de résidence des usagers, et que 1938 accompagnements ont été enregistrés pour l'année 2023, soulignant l'importance de maintenir et de renforcer le service dans l'agglomération.

_ France Services dans l'agglomération

France Services est un dispositif essentiel au territoire de Thonon Agglomération, offrant un accès simplifié et centralisé à une variété de services publics. Cette initiative vise à rapprocher l'administration des citoyens, en particulier ceux résidant dans les zones rurales ou éloignées des centres urbains. Grâce à France Services, les habitants de Thonon Agglomération peuvent accomplir de nombreuses démarches administratives en un seul lieu, allant de la gestion des prestations sociales à l'accès aux services de santé, en passant par l'accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne comme le renouvellement des papiers d'identité ou la déclaration de revenus. Les agents de France Services, formés et compétents, sont disponibles pour

fournir une assistance personnalisée et répondre aux questions des usagers, facilitant ainsi l'interaction entre les citoyens et l'administration. Ce service de proximité est un atout majeur pour le territoire, contribuant à réduire les inégalités d'accès aux services publics et à renforcer la cohésion sociale au sein de l'agglomération.

Le cadre financier et partenarial du nouveau véhicule France Services

L'acquisition du véhicule, initiée par la CCPEVA il y a deux ans, a été abandonnée au profit de permanences communales réussies, entraînant une cession de contrat. Thonon Agglomération a saisi cette opportunité en reprenant le contrat d'achat à hauteur de 180 000 €, pour acquérir ce véhicule spécialement adapté à France Services, et prêt à être utilisé.

La convention partenariale et financière signée avec l'État le 19 juillet 2022 reste en vigueur. Le département a accordé une subvention couvrant les coûts des deux véhicules, l'ancien et le nouveau. Une demande de subvention de 30 000 € est également en cours auprès de la Banque des Territoires.

Pour couvrir les frais de fonctionnement, l'État participe à hauteur de 50 000 € par an, tandis que le Département de la Haute-Savoie contribue à hauteur de 30 000 € par an.

EN PRATIQUE

Dates, horaires et lieux des permanences : thononagglo.fr

Tél: 07 86 66 25 38

e-mail: thonon-agglomeration@france-services.gouv.fr

Service gratuit, ouvert à tous les habitants de l'agglomération, sans rendez-vous.









CONTACT PRESSE : Caroline Blondet
Service communication
+33 (0)4 50 31 25 00 | communication@thononagglo.fr